

Toujours aucune information sur les commanditaires des attentats toujours

Equilibre centré

Il s'agit pas de « gagner », mais de « ne pas perdre »

Voilà ce qu'expliquait maître Ueshiba. Or il y a deux façons de perdre :

- accuser abusivement les Musulmans, innocents dans leur immense majorité, de crimes contre l'humanité qu'ils n'ont pas commis, avec l'alibi que certains d'entre eux en ont commis d'autres au Moyen-Orient
- et protéger les membres d'un groupe criminel identifié, ce qui est pénal, même lorsque le silence n'émane pas de citoyens ordinaires mais de fonctionnaires de justice lâches, et pour le moins peu responsables de la vie des Français

Nous perdons à chaque fois que les préjugés l'emportent sur les faits

- il n'est pas normal que des musulman intégré en France depuis un demi-siècle aient à se justifier vis-à-vis de leurs voisins parce que le tueur de Nice était arabe
- Certes, il n'est pas question de nier la mauvaise éducation – « le téléphone arabe fonctionne pour avertir de la police mais pas des terroristes », mais de chercher la vérité »¹
- Et il est également question de ne pas dissimuler la vérité lorsqu'elle celle-ci se manifeste là où on ne l'attendait pas – dans le milieu sanctuarisé des fonctionnaires.

Toujours aucune information sur les commanditaires des attentats

- non seulement le silence perdure, mais la presse captive protège les malfaiteurs enrichis en publiant leurs points de vue à longueur de colonnes
- Prétendre qu'il n'existerait pas de commanditaires au motif que les choses se présentent différemment d'hier. Voilà la stratégie des malfaiteurs
- Cette stratégie exploite délibérément les préjugés entre communautés, et lorsqu'il n'y en a pas, elle favorise la suspicion par des preuves provoquées

Le droit de propriété gravement touché à Mougins-le-Haut

- Ne pas perdre consiste donc à ne pas accuser n'importe qui de n'importe quoi, déjà, et ensuite, à -faire preuve d'humilité devant les faits nouveaux, lorsqu'il y en a.
- Telle est la position à laquelle nous invitons cordialement la partie adverse – en l'occurrence, le syndic de copropriété Immo de France ², son juriste³, et la mairie de Mougins ⁴.

Directive pour la remise en fonction e l'Etat de droit à Mougins

- Face à la confusion, l'ambition de remettre l'Etat de droit en fonction suppose un réel charisme. Pour le moins, les fins de non-recevoir⁵ ne peuvent qu'aggraver les faits

¹ Attentat à Nice, reportage du 24 juillet 2016, page 6

² Par son courrier du 14 octobre 2016, prétend ignorer les faits dénoncés le 13 septembre 2016

³ Informé de cette situation le 19 septembre 2016 (source Immo de France, 19 septembre 2016)

⁴ Au titre du règlement de la situation soulevée par Immo de France, comme au titre antérieur de diverses atteintes constatée à partir de 2013, période critique de la mise en place du terrorisme en France

⁵ Fin de non-recevoir caractérisée par le double-lange (notes 2 et 3) d'Immo de France